



Membres en exercice	27
Membres présents	19
Suffrages exprimés	21
Pour	19
Contre	2
Abstention	2

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/30

Objet : Vente de la maison d'habitation sise 11 rue de l'Abattoir

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-lès-Béziers, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace des Libertés Gérard Saumade, sous la Présidence de Monsieur Jérôme FABRE, 1^{er} adjoint, après que Monsieur le Maire ai quitté la salle.

Date de la convocation : 20 juin 2025

Présents : Jérôme FABRE, Céline DUBOIS, Stéphane ORTI, Alain D'AMATO, Frédéric GRANIER, Stéphanie BOUILLY PETIT, Adeline BATALLER GARCIA, Pierre SUCH, Christophe ERMOLENKO, Elian GOMEZ, Bernadette LOURIAC-HERRERA, Jérôme LABORIE, Marie-Laure LOYEZ, Nathalie SIMARD, Elisabeth MOULY MANETAS, Aurélie PACE, Thierry ODDON, Lucyle MORGAN, Noura HABIB CHORFA

Absents ayant donné procuration : Séverine LOPEZ a donné pouvoir à Frédéric GRANIER, Kévin LABORDE a donné pouvoir à Pierre SUCH, Delphine FERRERES-VALAT a donné pouvoir à Stéphane ORTI, Morgan MARION a donné pouvoir à Fabrice SOLANS (qui a quitté la salle), Jean-Louis CAMPUS a donné pouvoir à Jérôme LABORIE,

Absents Excusés : Sandrine MATEU GUTIERRES, Carole HERNANDEZ MAGNIEZ,

Secrétaire de séance : Christophe ERMOLENKO

La Commune de VILLENEUVE-LES-BEZIERS est propriétaire d'une maison d'habitation sise 11 rue de l'Abattoir, cadastrée AD n°93.

Ce logement, n'ayant pas d'utilité pour la Commune, a été désaffecté et déclassé du domaine public par délibération du 22 mai 2023 en vue de sa cession.

Dans son avis du 4 septembre 2024, le Domaine a fixé la valeur vénale à 177 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10% portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à la somme de 159 300 €.

Un mandat de vente a été signé avec l'agence S'ANTONI située 5 Boulevard Pasteur à VILLENEUVE-LES-BEZIERS par décision du 7 février 2025.

A l'issue de plusieurs visites, l'agence immobilière S'ANTONI a présenté une offre signée émanant de Madame Erika FRANCOIS et Monsieur David BALARD, pour un montant de 190 000 € frais d'agence inclus, soit 180 000 € net vendeur.

Le projet est de rénover la maison pour y établir leur résidence principale.

Accusé de réception en préfecture
034-21340365-20250627-2025-30-01
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

Le projet est bénéficiant d'un avis favorable de principe d'un courtier.

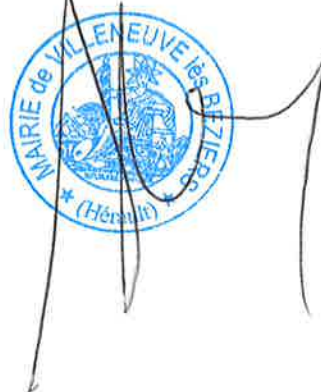
Compte-tenu de ces éléments, il est proposé de considérer l'offre conforme à l'intérêt de la Commune.

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la cession du bien sis 11 rue de l'Abattoir cadastré AD n°93,
- D'accepter l'offre présentée par Madame Erika FRANCOIS et Monsieur David BALARD, au prix de 190 000 € payable au comptant le jour de la signature de l'acte authentique,
- D'autoriser le règlement à l'agence S'ANTONI, située 5 Boulevard Pasteur à VILLENEUVE-LES-BEZIERS, représentée par Madame Isabelle ANTON, d'une commission d'un montant de 10 000 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer au nom et pour le compte de la Commune, tous actes préalables et consécutifs à cette cession et à choisir l'étude notariale en charge de ces actes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le 1^{er} Adjoint,
Jérôme FABRE



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER (par voie postale 6 rue Pitot 34000 MONTPELLIER ou par voie

démocratique via l'application [telerecours citoyens](http://www.telerecours.citoyens.fr) sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux à compter de la publication.

Accuse de réception en Préfecture
034-213403363-20250627-202530-DE
Date de télétransmission: 02/07/2025
Date de réception préfecture: 02/07/2025



Accusé de réception en préfecture
034-213403363-20250627-202530-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025